

L'Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire remercie  
Messieurs les Maires et les habitants des communes traversées par le Rallye :

**LE MONASTIER SUR GAZEILLE**

**ALLEYRAC**

**CHADRON**

Qui ont eu la gentillesse d'autoriser le passage du  
14<sup>e</sup> Rallye de la Haute Vallée de la Loire.

Afin de préserver la tranquillité de tous et d'assurer l'avenir des Rallyes  
nous demandons aux pilotes la plus grande prudence lors des reconnaissances.

**Celles-ci sont interdites entre 20 h 00 et 09 h 00**

**ADRESSES UTILES : Hôtels / Restaurants / Hébergements**

- *Au Monastier :*

Office de tourisme du Monastier

32 rue St Pierre

04 71 08 37 76

Bar-Restaurant l' Aquarium Chez Popeye

Rue Langlade

04 71 01 32 06

Hôtel-Restaurant Le Provence

Avenue des Ecoles

04 71 03 82 37

Auberge des Acacias

Rond-Point des Acacias

04 71 08 38 11

Le MOULIN DE SAVIN

Chemin de la Gazeille

04 71 08 31 50

- *Autres Communes :*

Ferme Auberge Raymond MASSEBOEUF

GOUDET

04 71 57 18 05

Hôtel Restaurant La Randonnée

MOUDEYRES

04 71 05 17 87

Ferme auberge gîtes La Bartette

LA VACHERRESSE

04 71 08 31 70 OU 04 71 08 34 88

Gîte Les Chazeaux

LAUSSONNE

04 71 05 10 41



**Crédit Agricole  
Loire Haute-Loire**



**Association Sportive Automobile  
de la Haute Vallée de la Loire**

B.P. 9

43150 Le Monastier/Gazeille



**Fédération Française du Sport Automobile  
Comité d'Auvergne du Sport Automobile**

**COUPE DE FRANCE DES RALLYES**

**14<sup>e</sup> Rallye Régional de la Haute Vallée de la Loire**

**10 et 11 Juin 2011**

**Le Monastier sur Gazeille - Haute Loire**



CITROËN PROTIERE LE PUY

Z.I. Bombes

43700 ST GERMAIN LAPRADE



04 77 55 47 27

www.stagepilote.fr

*Avec le concours de la Municipalité du Monastier sur Gazeille*

## REGLEMENT DEFINITIF

### 14e Rallye Régional Haute Vallée de la Loire du 10 juin 2011 au 11 juin 2011

#### PROGRAMME . HORAIRES.

Parution du règlement	Lundi	16 mai 2011
Ouverture des engagements	Lundi	23 mai 2011
Clôture des engagements	Lundi	30 mai 2011
Parution du road-book	Dimanche	29 mai 2011
Vérification des documents et des voitures	Vendredi 10 juin 2011 de 17h00 à 22h00 Collège Laurent EYNAC	
1 <sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Vendredi	10 juin 2011 à 22h00
Publication des équipages admis au départ	Vendredi	10 juin 2011 à 22h30
Départ du collège L.EYNAC au Monastier	Samedi	11 juin 2011 à 8h30
Date de publication des résultats partiels (sous réserve que le timing le permette)	Samedi	11 juin 2011 à 13h00
Arrivée au collège L.EYNAC au Monastier	Samedi	11 juin 2011 à 18h00
Vérification finale	Samedi	11 juin 2011 à 18h00
Publication des résultats du rallye au plus tard 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent au parc d'arrivée.	Samedi	11 juin
Remise des prix	Samedi	11 juin 2011 à 22h00

#### ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE De La Haute Vallée De La Loire organise les 10 et 11 Juin 2011 le **14<sup>ème</sup> Rallye Régional Haute Vallée De La Loire.**

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A, sous le permis d'organisation numéro R 91 en date du 23/02/2011 et visé par le Comité Régional d'Auvergne sous le numéro R/6/RR du 05/02/2011.

#### ***Comité d'organisation***

Président : Christian CHALINDAR  
Membres : Guy DEWULF - Annie MALLET-Véronique et Christian ARAUD-Michèle ARNIAC-  
Guy OLLIER-Laurent TAVERNIER

Secrétariat du rallye : Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire  
Adresse : Mairie du Monastier sur Gazeille 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
Téléphone : 04.71.03.81.72 Télécopie: 04.71.03.86.69  
Site internet : **www.asa-hvl.fr**

#### ***Permanence du rallye***

Lieu : Collège Laurent EYNAC au Monastier sur Gazeille  
**le Vendredi 10 juin 2011 de 17h00 à 23h00 et le Samedi 11 juin 2011 de 7h30 à 21h30**  
Téléphone : 04.71.03.81.65 Télécopie: 04.71.03.84.97

## ANNEXE ITINERAIRE (3/3)

N° Contrôle	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps impart	Heure 1° voit.	Heure dern. voit.
<b>3e SECTION</b>			Longueur: 52.80 km			Temps: 1h 51mn		
<b>7e secteur LE MONASTIER (Collège LEYNAC)/AVOUAC</b>			Longueur: 11.50 km			Temps: 0h30		
CH 11	Le Monastier - Cour du collège L. EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		16:05	18:19
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
	Sous viaduc ENTREE ZONE ASSISTANCE AUTORISEE	RD 535	2.30	0.50				
	FIN ZONE ASSISTANCE AUTORISEE 100m avant X	RD 535	4.90	2.60				
	Au carrefour RD 631 - RD 535 à droite Le Béage	RD 535	5.00	0.10				
	Traverser le village de Croziols	RD 535	6.60	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	7.00	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	7.20	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	7.90	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	9.00	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	10.50	1.50				
	Traverser le lieu dit Avozac	VC	11.30	0.80				
CH12	A la sortie du lieu dit Avozac chemin à gauche	VC	11.50	0.20	11.50	00:40	16:45	18:59
	Neutralisation		0.45			00:03		
<b>8e secteur AVOAC / CHADRON</b>			Longueur: 23.65km			Temps: 0h35		
DES 5	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		16:48	19:02
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD 500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateauneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 5	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS 5	Sur RD 281 au droit de la surlargeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin d	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	A la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droit	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout d	RD 27	23.45	0.20				
CH 13	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00:35	17:23	19:37
	Neutralisation		0.20			00:03		
<b>9e secteur CHADRON / LE MONASTIER</b>			Longueur: 7.40km			Temps: 0h20		
DES 6	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		17:26	19:40
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 6	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 6	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 14	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00:20	17:46	20:00
<b>PARC D'ARRIVEE Pointage en avance non pénalisé à l'arrivée</b>								
Km Total: 129.60 km,			A reconnaître : 11.66 km			KM ES : 34.98 km		

### 1.1. OFFICIELS.

Organisateur technique :	ASA HVL	Christian CHALINDAR	Lic. N° 3594
Commissaires Sportifs :	Présidente :	Nicole FOREST	Lic. N° 1882
	Membres :	André LIOGIER	Lic. N° 3362
		Christophe ARSAC	Lic. N° 3591
		Marc MOUKIN	Lic. N° 19079
Voiture Tricolore		Sylvie KRZYZANOWSKY	Lic. N° 22005
Directeur de Course :		Louis René VERLINE	Lic. N° 21427
Directeur de Course adjoint :		Pascal MAGNE	Lic. N° 43098
		Patrick ASSENAT	Lic. N° 21221
Directeurs de Course adjoints :		Joël JUGNIOT	Lic. N° 6813
Délégués aux ES		Maurice BESSE	Lic. N° 2926
		Docteur REOT	Lic. N° 184520
Médecin chef :		Gérald MILAMANT	Lic. N° 29575
Commissaires Techniques :		Dominique MONNIER	Lic. N° 55260
		Gérard JOUVHOMME	Lic. N° 51582
Chargés des relations avec les concurrents :		Jacques PRADIER	Lic. N° 145374
		Yvette CECILLON	Lic. N° 11374
Chargés des relations avec la presse :		Vincent POYET	Lic. N° 51660

### 1.2. ELIGIBILITE :

Le 14<sup>ème</sup> Rallye Régional Haute Vallée de la Loire compte pour

- la Coupe de France des Rallyes
- le Championnat du Comité Régional d'Auvergne
- le Classement de L' Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire

### 1.3. VERIFICATIONS :

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu : Vendredi 10 Juin 2011 de 17h00 à 22h00 au Collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille

Les vérifications finales seront effectuées : garage TITAUD (Peugeot) Avenue Laurent EYNAC 43150 Le Monastier sur Gazeille. Taux horaire maximum de la main d'œuvre: 45 € T.T.C.

### ARTICLE 2. ASSURANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES.

#### 3.1 Demande d'engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer au 12ème rallye régional Haute Vallée de la Loire doit adresser **UNIQUEMENT** à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint dûment complété avant le **30 mai 2011**.

**Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire,**  
**Bar Hôtel Le PROVENCE avenue des Écoles 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE -**  
**Téléphone : 04.71.03.81.72 - Fax : 04.71.03.86.69**

#### 3.1.10. Concurrents Admis - Engagés

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Le nombre des engagés est fixé à **135** voitures maximum.

#### 3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : **285.00 Euros**

b) sans la publicité facultative des organisateurs : **570.00 Euros**

**Une réduction de 15 € sera faite pour les équipages 50% ASAHVL.**

**Une réduction de 25 € sera faite pour les équipages 100% ASAHVL.**

**3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.** Les demandes d'engagement incomplètes ne seront pas prises en compte.

#### 3.2. Équipages.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### 3.3. Ordre de Départ.

## ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS.

### 4.1. Voitures Admises

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 4.2. Pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 4.3. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 4.3. Assistance

Toute assistance en dehors des zones d'assistances prévues dans le road book et l'itinéraire est **INTERDITE**. Un seul véhicule d'assistance sera accepté dans les zones d'assistance. Les concurrents devront se conformer à la réglementation générale, notamment en ce qui concerne l'usage obligatoire d'une bâche et d'un extincteur.

### 4.3.2.3. Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 5. PUBLICITE.

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées ultérieurement par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. Description

Le Rallye Haute Vallée de la Loire représente un parcours de 129,600 km. Il est divisé en une étape et 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 34 km 980

Les épreuves spéciales sont : - ES 1-3-5- Avouac/ La Prade (6.550 Km)

- ES 2-4-6- Chadron / La Frideyre (5 Km 100)

L'itinéraire figure dans l'Annexe "Itinéraire".

### 6.2. Reconnaissances.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Le nombre de passage maximum est limité à 3.

**Les jours de reconnaissance autorisés sont :** Chaque pilote pourra choisir 2 jours parmi les dates suivantes: dimanche 29 mai 2011, dimanche 5 juin 2011 ou vendredi 10 juin 2011. Les reconnaissances devront s'effectuer entre 9 h et 20.

**Le road book sera disponible à partir du dimanche 29 mai 2009 sur présentation de l'accusé de réception au BAR " LE PROVENCE " - avenue des Écoles – au Monastier sur GAZEILLE, tél. 04 71 03 82 37. Des contrôles seront effectués.**

### 6.3. Carnet de Contrôle.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 6.4. Circulation.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE.

### 7.1. Départ.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11 : Les signes distinctifs des Commissaires et Médecins sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : chasuble rouge
- Médecin : chasuble orange

### 7.5. Épreuves spéciales (E.S.)

7.5.17.3. **Dépannage.** Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Si l'organisateur a prévu des dépanneuses ou d'autres moyens (4x4, appareils de levage, etc.) ces moyens seront utilisés uniquement dans le seul but de libérer la route de course si celle-ci est totalement obstruée. Il n'y a aucune obligation pour l'organisateur et/ou pour la Direction de Course à évacuer des voitures des concurrents quand le passage, même au ralenti, même dans les bas côtés, est possible. En aucun cas l'organisateur n'a à prévoir le dépannage des concurrents.

### 7.6. Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ANNEXE ITINERAIRE (2/3)

N° Contrôle	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps imparti	Heure 1° voit.	Heure dern. voit.
<b>2e SECTION</b>			Longueur: 52.80 km			Temps: 1h 51mn		
<b>4e secteur LE MONASTIER (Collège LEYNAC) / AVOUAC</b>			Longueur: 11.60 km			Temps: 0h40		
CH 7	Le Monastier - Cour du collège L. EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		13:15	15:29
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
	Sous viaduc ENTREE ZONE ASSISTANCE AUTORISEE	RD 535	2.30	0.50				
	FIN ZONE ASSISTANCE AUTORISEE 100m avant X	RD 535	4.90	2.60				
	Au carrefour RD 631 -RD 535 à droite Le Béage	RD 535	5.00	0.10				
	Traverser le village de Crouziols	RD 535	6.60	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	7.00	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	7.20	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	7.90	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	9.00	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	10.50	1.50				
	Traverser le lieu dit Avouac	VC	11.30	0.80				
CH8	A la sortie du lieu dit Avouac chemin à gauche	VC	11.50	0.20	11.50	00:40	13:55	16:09
		Neutralisation		0.45		00:03		
<b>5e secteur AVOUAC / CHADRON</b>			Longueur: 23.65km			Temps: 0h35		
DES 3	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		13:58	16:12
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD 500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateauneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 3	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS 3	Sur RD 281 au droit de la sur largeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin d	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	A la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droi	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout d	RD 27	23.45	0.20				
CH 9	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00:35	14:33	16:47
		Neutralisation		0.20		00:03		
<b>6e secteur CHADRON / LE MONASTIER</b>			Longueur: 7.40km			Temps: 0h30		
DES 4	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		14:36	16:50
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 4	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 4	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 10	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00:30	15:06	17:20

ANNEXE ITINERAIRE (1/3)

N° Contrôle	Itinéraire	Route empruntée	Kms Total	Kms Partiel	Kms Total	Temps imparti	Heure 1° voit.	Heure dern. voit.
<b>1ère SECTION</b>			Longueur: 43.30km Temps: 1h 51mn					
<b>1er secteur LE MONASTIER (Collège LEYNAC) / AVOUAC</b>			Longueur: 11.50 km Temps: 0h40					
CH 1	Le Monastier - Cour du collège L. EYNAC à droite	RUE	0.00	0.00	0.00		08:30	10:44
	1ère rue à gauche	RUE	0.04	0.04				
	Au carrefour RD 535 - RD 500 à gauche Les Estables	RD 535	0.48	0.44				
	Au carrefour RD 500 - RD 535 à droite Les Estables	RD 535	1.80	1.32				
	Sous viaduc ENTREE ZONE ASSISTANCE AUTORISEE	RD 535	2.30	0.50				
	FIN ZONE ASSISTANCE AUTORISEE 100m avant X	RD 535	4.90	2.60				
	Au carrefour RD 631 -RD 535 à droite Le Béage	RD 535	5.00	0.10				
	Traverser le village de Croziols	RD 535	6.60	1.60				
	Après le pont au carrefour RD 535 - VC à droite	RD 535	7.00	0.40				
	Au carrefour VC-VC à droite	VC	7.20	0.20				
	Traverser le lieu dit Coudert	VC	7.90	0.70				
	Traverser le lieu dit Granegoules	VC	9.00	1.10				
	Traverser le lieu dit Le Fraysse	VC	10.50	1.50				
	Traverser le lieu dit Avouac	VC	11.30	0.80				
CH 4	A la sortie du lieu dit Avouac chemin à gauche	VC	11.50	0.20	11.50	00:40	09:10	11:24
	Neutralisation			0.45		00:03		
<b>2e secteur AVOAC / CHADRON</b>			Longueur: 23.65km Temps: 0h35					
DES 1	Après épingle droite	VC	0.00	0.00	0.00		09:13	11:27
	Au carrefour RD38—VC à droite sur RD 38	RD 38	0.35	0.35				
	Au carrefour RD 38 - RD 500 à gauche direction Pradelles	RD 500	1.25	0.90				
	Traverser le village de Chateauneuf	RD 500	3.75	2.50				
	Au carrefour RD 500 - RD 281 à gauche direction Alleyrac	RD 500	4.05	0.30				
AES 1	Sur RD 281 au droit du chemin en terre - La Prade	RD 281	6.55	2.50				
CPS 1	Sur RD 281 au droit de la surlargeur à droite	RD 281	6.95	0.40				
	Au carrefour RD 28 - VC tout droit	RD 281	8.35	1.40				
	Traverser le village d' Alleyrac	RD 281	9.45	1.10				
	Au carrefour RD 281 - RD 500 à droite direction Le Monastier	RD 500	11.45	2.00				
	Au carrefour RD 500 - RD 371 à gauche direction ST Martin d	RD 500	12.45	1.00				
	Fugères Traverser le village	RD 371	14.15	1.70				
	ST Martin de Fugères Traverser le village	RD 371	15.35	1.20				
	A la borne d'incendie à droite	RD 371	15.55	0.20				
	Au stop en face RD37 direction Chadron - Solignac	RD 371	15.85	0.30				
	Au carrefour RD 37 VO « Le Cros » tout droit	RD 37	17.75	1.90				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	20.45	2.70				
	Au carrefour RD 37 - VC tout droit sur RD 37	RD 37	20.55	0.10				
	Traverser le lieu dit Onzillon	RD 37	21.95	1.40				
	Au carrefour RD 37 - RD 27 dans le village de Chadron à droi	RD 27	23.25	1.30				
	Au carrefour RD 27 - RD 37 dans le village de Chadron tout d	RD 27	23.45	0.20				
CH 5	A droite délaissé vers logettes sur RD 27	RD 27	23.65	0.20	23.65	00:35	09:48	12:02
	Neutralisation			0.20		00:03		
<b>3e secteur CHADRON / LE MONASTIER</b>			Longueur: 7.40km Temps: 0h30					
DES 2	Au chemin d'accès dernière maison à gauche	RD 37	0.00	0.00	0.00		09:51	12:05
	Suivre la route principale RD 27 jusqu'au Monastier	RD 37	0.00	0.00				
AES 2	Sur RD 27 après virage gauche petit chemin à gauche	RD 37	5.10	5.10				
CPS 2	Sur RD 27 300 m après arrivée. Entrée carrefour	RD 37	5.50	0.40				
	Après panneau Le Monastier 2ème VC à gauche	VC	5.55	0.05				
	Au carrefour VC - VC à gauche	VC	5.75	0.20				
	Au carrefour VC - RD 27 à droite direction Le Puy en Velay	RD 27	5.80	0.05				
	Au carrefour RD 27 - RD 535 à droite direction Le Béage	RD 535	5.85	0.05				
	Tout droit sur RD 535 entre les 2 murs	RD 535	6.70	0.85				
	Rue à gauche direction salle des fêtes	RUE	7.30	0.60				
CH 6	A gauche, cour du collège Laurent Eynac	RUE	7.40	0.10	7.40	00:30	10:21	12:35

**ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS.**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

**ARTICLE 9. CLASSEMENT.**

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

CHRONOMETRAGE AU 1/10 de seconde.

**ARTICLE 10. PRIX - COUPES.**

Prix en espèces :

Coupe des Dames : 130 € (cent trente euros) au premier équipage féminin.

Coupes : au minimum 1 coupe sera distribuée à chaque équipage primé

2 coupes seront remises aux commissaires tirés au sort et présents à la remise des prix

Les coupes ne sont pas cumulables.

	SCRATCH	GROUPE	CLASSE			
			+ de 2 partants	1 à 5 partants	+ de 5 partants	+ de 10 partants
<b>1er</b>	<b>350 €</b>	<b>130 €</b>	<b>285 €</b>	<b>285 €</b>	<b>285 €</b>	<b>285 €</b>
	+ coupe	+ coupe	+ coupe	+ coupe	+ coupe	+ coupe
<b>2ème</b>	<b>250 €</b>	<b>80 €</b>		<b>150 €</b>	<b>150 €</b>	<b>150 €</b>
	+ coupe	+ coupe		+ coupe	+ coupe	+ coupe
<b>3ème</b>	<b>180 €</b>	<b>50 €</b>			<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
	+ coupe	+ coupe			+ coupe	+ coupe
<b>4ème</b>						<b>80 €</b>
						+ coupe

La remise des prix se déroulera **Samedi 11 Juin 2011 à 21 H 00** à la Salle des Fêtes du MONASTIER SUR GAZEILLE.

**NOTA IMPORTANT**

Pour cette 14ème édition l'assistance sera **STRICTEMENT INTERDITE** entre l'épreuve spéciale n°1,3 5 et l'épreuve spéciale n° 2,4,6.

Des contrôles seront effectués.

Vous êtes passionnés de sport automobile, avec vous, nous partageons cette passion.

Aussi, nous avons besoin de votre collaboration pour que cette épreuve se déroule dans les meilleures conditions et que son organisation ne soit pas remise en cause pour des raisons de sécurité et du respect de l'environnement.

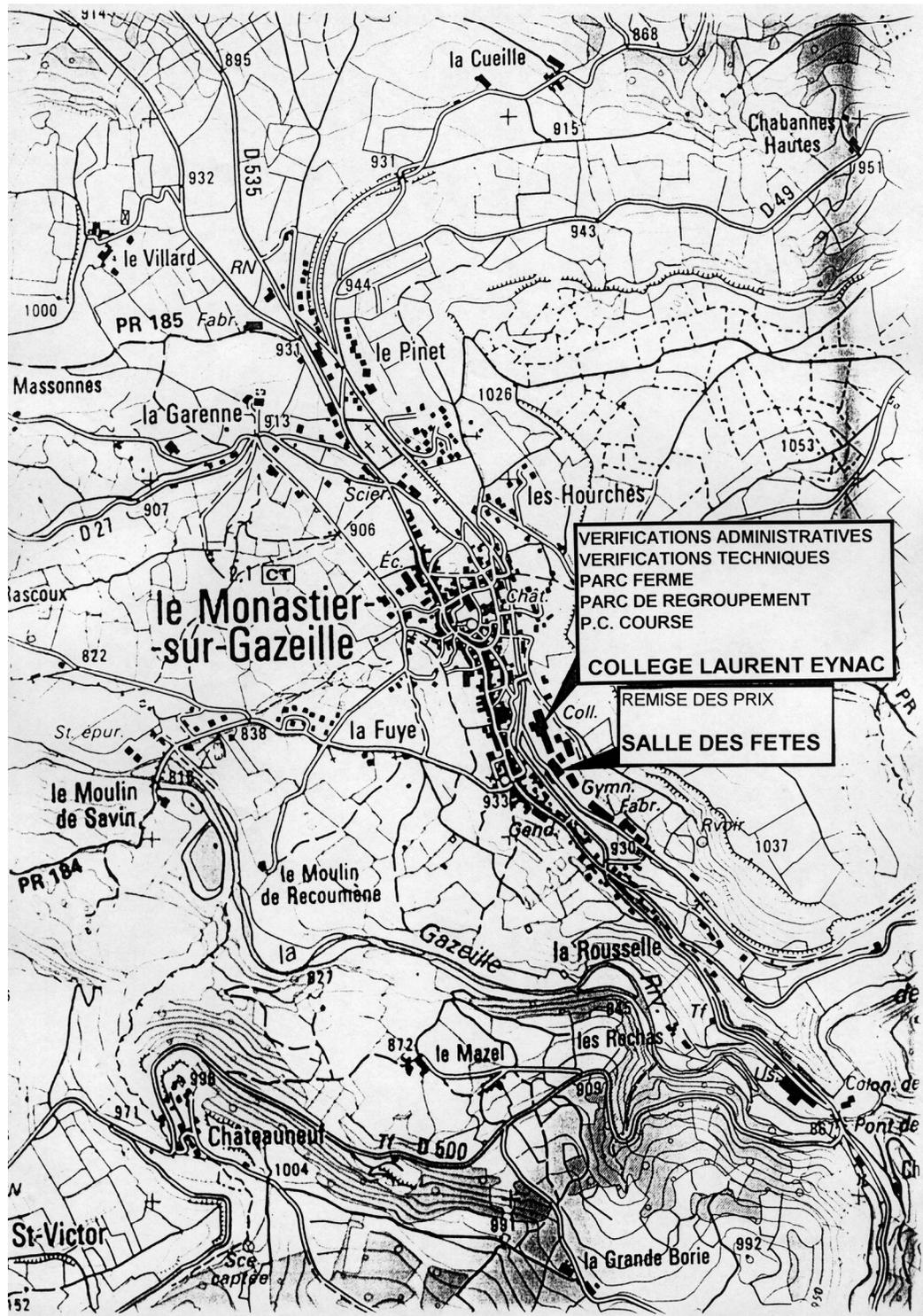
D'avance MERCI de bien vouloir suivre toutes les consignes de sécurité et de respecter les recommandations des commissaires de route qui sont sur place pour la sécurité des pilotes et aussi la votre.

**Pour que le rallye puisse vivre, il en va de la responsabilité de chacun !**

Merci à tous nos partenaires ainsi qu'aux annonceurs qui nous permettent d'organiser cette épreuve dans de bonnes conditions.

Bon rallye à tous, Soyez Très Prudent !

Le PRESIDENT : Christian CHALINDAR



# RALLYE REGIONAL - HAUTE VALLEE DE LA LOIRE - PARCOURS GENERAL 2011

